



Cahier des charges pour un atelier de type : “Retours d’expérience”

Au sein du Congrès 2016, les retours d’expérience sont essentiels. En effet, ils permettent à ceux qui veulent se lancer d’avoir des pistes de réflexions, à ceux qui pratiquent mais qui cherchent de nouvelles pistes de trouver un écho ailleurs. Le partage étant la base de tout, les retours d’expérience sont un temps forts du Congrès. Vous souhaitez en savoir plus sur ces “retours d’expérience” ? Lisez ce cahier des charges et proposez-vous, si vous le souhaitez, en tant qu’intervenant !

Description

Le principe des retours d’expérience est de présenter une pratique pédagogique en mettant en avant les étapes ayant mené à ce projet, la mise en place concrète, les effets sur les élèves et les problèmes éventuels et / ou les solutions trouvées.

Il se peut que plusieurs retours d’expérience soient regroupées lors d’une même session afin de favoriser un message de transférabilité et de voir des points communs à des retours d’expérience différents en apparence.

Objectifs

- ✓ Présenter son parcours qui a mené aux classes inversées
- ✓ Expliquer de manière concrète le déroulement de sa classe inversée
- ✓ Echanger sur la pratique présentée en expliquant les problèmes rencontrés et les solutions trouvées.

Déroulement

Comme tous les ateliers, chaque session de retour d’expérience dure 55 minutes. Vous trouverez ci-dessous quelques recommandations pour garantir la richesse des échanges.

1. 1 à 2 intervenants pour chaque session de retour d’expérience (pas plus de 30 min de présentation recommandées, pour laisser la place aux échanges avec le public)
2. 1 animateur assurera la gestion du temps de parole des intervenants et des échanges avec le public (30 min de discussion avec le public sur les questions / réponses pour approfondir)

Le format de la présentation est laissé libre (diaporama, prezi...). Une charte graphique sera communiquée. Le support réalisé sera mis à disposition des participants du congrès après le congrès sous licence Creative Commons (CC-BY-SA-NC).

Rôle d’un intervenant

Être intervenant pour un retour d’expérience, cela signifie :

- ✓ Proposer son retour d’expérience jusqu’au **2 mai 2016**
- ✓ Proposer un abstract collectif (avec son co-intervenant si le comité scientifique le conseille) après validation de l’intervention par le Comité Scientifique jusqu’au **31 mai 2016**
- ✓ Préparer son intervention
- ✓ Rédiger un article formalisant les interventions de 1 à 2 pages qui sera publié avec les Actes du Congrès, jusqu’au **17 juin 2016**.



Rappel des dates limites :

Pour le bon déroulement du Congrès, nous vous rappelons les principaux délais en tant qu'intervenant / modérateur :

- ✓ 2 mai 2016 : fin des proposition d'un retour d'expérience
- ✓ 31 mai 2016 : envoi de l'abstract pour la publication du programme
- ✓ 17 juin 2016 : envoi de l'article pour la publication des actes (1 à 2 pages)

Pour favoriser les temps d'échanges et de partage entre tous les participants, en plus des ateliers, des sessions « posters » (de présentation de vos pratiques dans vos matières et niveaux respectifs) seront proposées lors des trois journées lors de la pause déjeuner, et ouvertes toute la journée. Pour enrichir ces échanges, nous vous recommandons de préparer un poster pour présenter votre pratique pédagogique en classe inversée. Un exemple de format vous sera fourni ultérieurement

